C A P PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENT

SERVICE ACADEMIQUE DE L'APPRENTISSAGE
Le Recteur de l'Académie de Strasbourg

Gérald CHAIX

Le Président de la Chambre de Métiers d'Alsace

Bernard STALTER

Le Président de la Fédération Régionale des corporations d'entreprises de peinture et de finitions d'Alsace

Maurice KAROTSCH

DOCUMENT DE LIAISON CFA – ENTREPRISE

SEPTEMBRE 2006

L'ENTREPRISE

Dénomination : .....

Adresse : .....

....

(. : ..... : : .....

Courriel : .....

Chef d'entreprise : .....

Maître d'apprentissage : .....

L'APPRENTI(E)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

....

(. : ..... Courriel : .....

LE CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Désignation : .....

Adresse : .....

....

(: ..... : : .....

Courriel : .....

Directeur : .....

Directeur Adjoint : .....

Professeur chargé du suivi

- année scolaire : ____/____ : .....

- année scolaire : ____/____ : .....

LE CONTRAT

Date de début : ..... Date de fin : .....

Diplôme préparé en q Ponctuel q Contrôle en cours de formation

OBSERVATIONS GENERALES

Outil de base de la formation professionnelle par apprentissage, le document de liaison répartit et articule les responsabilités de formation entre l'entreprise et le CFA

Fruit d'un travail d'équipe de professionnels, de responsables pédagogiques et d'enseignants au niveau académique, le présent document est élaboré à partir des tâches rencontrées lors de la réalisation d'ouvrages de peinture, revêtement de murs et de sols. Ces tâches sont les supports d'apprentissage des compétences et des savoirs technologiques associés mentionnés dans le référentiel **CAP Peintre Applicateur de Revêtement**.

La rédaction des contenus se répartit en semestres et c'est ici la seule chronologie donnée à titre indicatif. Il a été tenu compte de l'ordre variable d'apparition des tâches en entreprise, du recours aux mêmes compétences d'une tâche à une autre, de l'utilisation des acquis et du respect des consignes de sécurité, en prenant en compte les impératifs de qualité, de temps et de gestion de travaux. Toutefois les contenus de ce document ne peuvent demeurer figés et il appartient aux utilisateurs, au CFA ou à l'entreprise, de proposer les modifications en fonction des problèmes qui apparaissent lors de l'utilisation de cet outil.

MISE EN ŒUVRE

Le document de liaison est présenté aux futurs maîtres d'apprentissage dans le cadre de leur formation, aux maîtres d'apprentissage confirmés en réunion de secteur, individuellement en entreprise par l'inspecteur de l'apprentissage ou par un formateur de CFA dans le cadre de la liaison CFA – Entreprise.
Le document de liaison permet d'organiser la progression des enseignements professionnels.

Il est l'outil de référence, cahier des charges de la formation par apprentissage qui permet :

Au maître d'apprentissage :

- De choisir et confier à l'apprenti des tâches appropriées
- De suivre le degré d'autonomie atteint par l'apprenti en cochant les cases par S, C, A.
  S = Sensibilisé **C = Capable** **A = Autonome**
- De suivre le travail effectué au CFA

A l'équipe pédagogique du CFA :

- De suivre et d'organiser sa progression en tenant compte du « vécu » en entreprise et d'élaborer à son tour des outils d'accompagnement comme les fiches navettes ou les fiches bilan.
- De suivre l'évolution de la formation en entreprise et de préparer la liaison.
- D'avoir un outil de travail dans le cadre de la liaison CFA-Entreprise.

A l'apprenti :

- D'avoir un aperçu détaillé de sa formation.
- De participer activement à sa mise en œuvre et **de percevoir la complémentarité de la formation au CFA et en entreprise.**

RÈGLEMENT D'EXAMEN

remplace l'annexe III à l'arrêté du 21 août 2002 modifié par l'arrêté du 31 juillet 2003

Certificat d'aptitude professionnelle ***Peintre Applicateur de Revêtements***			**Scolaires** (établissements publics et privés sous contrat) **Apprentis** (CFA et sections d'apprentissage habilités) **Formation professionnelle continue** (établissements publics)		**Scolaires** (établissements privés hors contrat) **Apprentis** (CFA et sections d'apprentissage non habilités) **Formation professionnelle continue** (établissements privés) **Enseignement à distance** **Candidats libres**	
Épreuves	**Unité**	**Coef.**	**Modes**	**Durée**	**Modes**	**Durée**
UNITÉS PROFESSIONNELLES						
EP 1 – Analyse d'une situation professionnelle	**UP1**	4	CCF (*)		Ponctuelle écrite	3 h.
EP 2 – Réalisation d'ouvrages courants	**UP2**	9 (1)	CCF (*)		Ponctuelle pratique	17 à 21h. (2)
EP 3 – Réalisation d'ouvrages annexes	**UP3**	4	CCF (*)		Ponctuelle pratique	4 h.
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL						
EG1 – Français, histoire-géographie	**UG1**	3	CCF (*)		Ponctuelle écrite et orale	2 h. 15
EG2 – Mathématiques - sciences	**UG2**	2	CCF (*)		Ponctuelle écrite	2 h.
EG3 – Éducation physique et sportive	**UG3**	1	CCF (*)		Ponctuelle	
Épreuve facultative : Langue vivante (3)	**UF**		Ponctuelle orale (20 minutes)		Ponctuelle orale	20 mn

(*) Contrôle en cours de formation
(1) Dont coefficient 1 pour la Vie Sociale et Professionnelle
(2) Dont 1 heure pour la Vie Sociale et Professionnelle
(3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

PROFIL DE L'EMPLOI DU CAP
PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

I - CONTEXTE PROFESSIONNEL :

I .1 - Domaine d'intervention :

Le domaine d'intervention est la construction et la réhabilitation. Les ouvrages concernés participent aux fonctions de décoration, de protection et de restauration des éléments du bâtiment (plafond, murs, boiseries, …). L'ouvrier professionnel intervient en intérieur, souvent dans des locaux occupés, et en extérieur, notamment sur façade.

I . 2 - Secteur d'activité économique :

Le secteur d'activité économique est celui de la finition du bâtiment. Les activités des entreprises de peinture sont réparties dans deux secteurs :

- application de peinture et produits intérieurs et extérieurs;
- pose de revêtements muraux et de sols ;

Les entreprises interviennent dans le marché de la rénovation du bâtiment et dans le cadre de travaux neufs.

Les secteurs d'activités économiques en amont sont :

- le gros œuvre ;
- le second œuvre concernant l'aménagement.

I . 3 -Place dans l'organisation de l'entreprise et conditions d'exercice de l'emploi :

Le titulaire du CAP Peintre-applicateur de revêtements exécute des travaux de peinture et d'application de revêtements, réalisés à partir de directives générales et sous contrôle ponctuel. Il est amené à exercer les activités suivantes :

- organisation du poste de travail ;
- application de peinture et de produits décoratifs ;
- participation à la mise en place d'harmonies colorées ;
- pose de papiers peints et de revêtements muraux collés ;
- réaliser des travaux sur façades

Il peut occasionnellement poser des revêtements de sols. Il travaille seul sur un petit chantier de la taille d'une pièce d'habitation ou en équipe sur tout autre chantier. Il réalise ces activités à partir de consignes écrites et /ou orales fournies. Il est autonome dans sa tâche. Il effectue à chaque phase de travaux et en fin d'exécution un autocontrôle permettant de valider son travail ou de rendre compte des anomalies.

Le titulaire du CAP travaille sur chantier neuf ou ancien, sous les ordres de sa hiérarchie, avec d'autres intervenants : représentants des clients, maître d'œuvre, architecte, décorateur, représentants des autres corps d'état, fournisseurs.

Il participe à la valorisation de l'image de l'entreprise vis-à-vis des clients.

II - CHAMPS D'ACTIVITÉ :

Le titulaire du CAP participe à la fonction " réalisation " dans le cadre de l'entreprise. Les activités principales sont exercées sur chantier.

Ces activités consistent en la mise en œuvre de :

- peintures ;
- produits décoratifs ;
- revêtements muraux ;
- revêtements de sols ;
- produits de façade.

III - CLASSIFICATION DU DIPLÔME ET NIVEAU DE QUALIFICATION :

Ce diplôme est de niveau V dans la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Par ailleurs, le titulaire du CAP peintre-applicateur de revêtements est un ouvrier professionnel positionné au niveau II, relevant des conventions collectives des ouvriers du bâtiment.

1er Semestre

ENTREPRISE

A la fin du 1er semestre l'apprenti doit être capable de :

Activités	TACHES	S	C	A
PRÉPARATION	***COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE*** § Identifier le rôle des différents interlocuteurs avec l'aide de son tuteur. § Connaître la hiérarchie. ***PRÉPARER LES MATÉRIELS ET LES OUTILLAGES*** § Choisir l'outillage adapté au travail § Choisir l'équipement de protection individuelle adapté ***PRÉPARATION*** § Participer à la vérification de la nature des supports. § Identifier le support § Nettoyer le chantier § Trier et évacuer les déchets			
MISE EN ŒUVRE DES PEINTURES	***REALISER LES TRAVAUX PREPARATOIRES :*** § Réaliser un lessivage à repeindre § Réaliser un lessivage à conserver § Adapter le ponçage à la finition souhaitée § Eliminer les poussières par époussetage ou aspiration § Préparer des supports en métaux ferreux et non ferreux ***REALISER LES TRAVAUX D'APPRETS (IMPRIMER, REBOUCHER, ENDUIRE, …) :*** § Effectuer le rebouchage y compris le masticage § Réaliser un traitement de fissure et de joint § Exécuter un enduit plein § Appliquer une impression sur fond poreux § Appliquer un primaire sur fond bloqué § Appliquer une couche intermédiaire § Lire un étiquetage ***REALISER LES TRAVAUX DE FINITION :*** § Brider ou ligaturer une brosse § Réaliser un rechampissage			
MISE EN ŒUVRE DES REVÊTEMENTS MURAUX COLLÉS	***REALISER LES TRAVAUX PREPARATOIRES. :*** § Déposer un ancien revêtement § Réaliser un égrenage, ponçage et époussetage § Réaliser un lessivage ***REALISER LES TRAVAUX D'APPRETS :*** § Réaliser un rebouchage, un enduisage ou un lissage § Appliquer une impression ou un pré encollage			
MISE EN ŒUVRE DES REVÊTEMENTS DE SOLS COLLES	***REALISER LES TRAVAUX PREPARATOIRES :*** § Déposer un ancien revêtement § Nettoyer le support			
MISE EN ŒUVRE DE PRODUITS DE FAÇADE	***REALISER LES TRAVAUX DE TRAITEMENT PONCTUEL :*** § Appliquer un fixateur ou un durcisseur de fond			

Les activités sont réalisées en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.	**Le ……/……/20..…**
Positionnement : pour suivre le degré d'autonomie : **S = Sensibilisé C = Capable A = Autonome**	Signature et cachet de l'entreprise

C.F.A

A la fin du 1er semestre l'apprenti doit connaître

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES	Réf	Traité le
Ø LES INTERVENANTS DE L'ACTE DE CONSTRUIRE ET DE RÉNOVER Ø LA STRUCTURE DE L'ENTREPRISE Ø LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES • Les conventions collectives ; Les syndicats professionnels et de salariés. • Les organismes techniques et de prévention : CRAM, INRS, OPPBTP, CSTB Ø QUALIFICATIONS DES ENTREPRISES Ø LES SUPPORTS NEUFS OU ANCIENS : • Caractéristiques physico-chimiques des supports. Ø HISTOIRE DES TECHNIQUES : • Les ouvrages anciens (composition, fonctionnement, style, contraintes d'intervention…). Ø PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT : • Évacuation des déchets : tri, stocks, élimination sur place et évacuation.	**S 1.1** **S 1.2** **S 1.3** **S 1.4** **S 3.1** **S 3.3** **S 6.7**	
Ø ARTS APPLIQUÉS A LA PROFESSION • Les caractères essentiels d'un projet décoratif. • Le vocabulaire spécifique artistique et professionnel (tons, nuances, saturation...). • L'architecture. Ø PLÂTRES ET DÉRIVÉS • Les normes. • Avis techniques, fiches techniques. • Les appellations normalisées. • La prise du plâtre, le séchage, le durcissement. • Le taux de gâchage. Ø BOIS ET DÉRIVÉS • Les différentes essences, les dérivés du bois. • Les caractéristiques physiques et chimiques du bois. Ø LES MÉTAUX • Les caractéristiques des métaux. • La corrosion. Ø LES PRODUITS DE CALFEUTREMENT • Selon D.T.U. 36.1, 37.1, 39.1. • Nettoyage et remise en état des lieux. • Nuisances sonores et fumées.	**S 2.2** **S 4.2** **S 4.3** **S 4.4** **S 4.7**	
Ø LES REVÊTEMENTS DE SOLS • Les travaux préparatoires en fonction de la nature du support, de son état de surface, du matériau à poser et de l'environnement.	**S 4.8**	
Ø LES SYSTÈMES : • Les constituants d'un système. • Les exigences de pose du système.	**S 4.9**	

2ème Semestre

ENTREPRISE

A la fin du 2ème semestre l'apprenti doit être capable de :

Activités	TACHES	S	C	A
PRÉPARATION	§ Organiser l'aire de travail (protections, approvisionner, EPI, …) § Installer un échafaudage (petit échafaudage roulant d'intérieur). § Participer au contrôle des quantités.			
MISE EN ŒUVRE DES PEINTURES	***REALISER LES TRAVAUX PREPARATOIRES :*** § Maîtriser les différentes techniques de ponçage (à sec, à l'eau, mécanique …) et d'égrenage ***REALISER LES TRAVAUX D'APPRETS (IMPRIMER, REBOUCHER, ENDUIRE, …) :*** § Réaliser un ratissage ferré ou poncé § Décoder une fiche technique ou un étiquetage § Définir le système à mettre en oeuvre en fonction de la finition A, B ou C § Adapter la viscosité d'une peinture en fonction du support ***REALISER LES TRAVAUX DE FINITION :*** § Appliquer une peinture à la brosse § Appliquer une peinture au rouleau			
MISE EN ŒUVRE DES REVÊTEMENTS MURAUX COLLÉS	***POSER LES PAPIERS PEINTS, LES REVETEMENTS A PEINDRE, LES REVETEMENTS MURAUX COLLES :*** § Choisir une colle adaptée au revêtement § Contrôler l'étiquetage du revêtement § Mesurer, implanter et débiter les lès § Encoller manuellement § Encoller mécaniquement			
MISE EN ŒUVRE DES REVÊTEMENTS DE SOLS COLLES	***REALISER LES TRAVAUX D'APPRETS :*** § Choisir et appliquer un primaire d'accrochage			
MISE EN ŒUVRE DE PRODUITS DE FAÇADE	***REALISER LES TRAVAUX DE TRAITEMENT PONCTUEL :*** § Effectuer les traitements curatifs et préventifs (démoussage, dépollution, …) ***APPLIQUER LES PRODUITS DE FAÇADE :*** § Appliquer un produit hydrofuge (D1)			

Les activités sont réalisées en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.	**Le ……/……/20..…**
Positionnement : pour suivre le degré d'autonomie : **S = Sensibilisé C = Capable A = Autonome**	Signature et cachet de l'entreprise :

C.F.A

A la fin du 2ème semestre l'apprenti doit connaître

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES	Réf	Traité le
Ø LES MOYENS D'ACCÈS – LES ÉCHAFAUDAGES • Les matériels, la réglementation, la documentation technique Ø MANUTENTIONS MANUELLES ET MÉCANIQUE, ORGANISATION DU POSTE DE TRAVAIL • Évaluation des manipulations et des manutentions • Choix des équipements de manutentions mécaniques • Règles d'économie d'effort • Organisation et optimisation du poste de travail Ø CONNAISSANCE DES PRINCIPAUX RISQUES • Travail en hauteur Ø PROTECTION DU POSTE DE TRAVAIL • protection, signalisation, blindage	**S 5.1** **S 6.4** **S 6.5** **S 6.6**	
Ø LES PEINTURES, VERNIS ET ENDUITS • Les caractéristiques, les familles, les normes. • Les compatibilités, les performances des produits. Ø LES SYSTÈMES : • complexes allant de l'impression, aux couches intermédiaires, jusqu'à la finition (anti-corrosion, microporeux, imperméabilité de façade, etc…) Ø LES OUTILS PORTATIFS • La réglementation, la documentation technique, l'électricité Ø CONNAISSANCE DES PRINCIPAUX RISQUES • Risque électrique, chimique et poussières • Machines portatives électriques et pneumatiques Ø RISQUES SPÉCIFIQUES • Peintures, colles et solvants • Étiquettes et Fiches de Données de Sécurité des produits	**S 4.5** **S 4.9** **S 5.3** **S 6.5** **S 6.8**	
Ø LES REVÊTEMENTS DE MURS • Fiches techniques • Avis techniques • Les D.T.U Ø RISQUES SPÉCIFIQUES • Incendie • Classement et réaction au feu des matériaux • Classement des bâtiments (habitations, ERP, IGH,...)	**S 4.8** **S 6.8**	
Ø LES REVÊTEMENTS DE SOLS • Les travaux d'apprêts en fonction de la nature du support, de son état de surface, du matériau à poser et de l'environnement.	**S 4.8**	
Ø L'HUMIDITÉ DES BÂTIMENTS • Les influences de l'environnement (thermique, hydrique) • Les moyens de contrôles et de mesures	**S 3.2**	

3ème Semestre

ENTREPRISE

A la fin du 3ème semestre l'apprenti doit être capable de :

Activités	TACHES	S	C	A
PRÉPARATION	§ Prendre connaissance des documents liés à son ouvrage. § Choisir le produit à mettre en œuvre en fonction du support § Choisir l'outillage adapté aux travaux à réaliser § Expliquer la chronologie des travaux § Quantifier les besoins en matériaux (enduits, colle, peinture, revêtements, …)			
MISE EN ŒUVRE DES PEINTURES	***REALISER LES TRAVAUX PREPARATOIRES :*** § Réaliser un décapage (chimique, thermique et mécanique) ***REALISER LES TRAVAUX DE FINITION :*** § Préparer une teinte selon un échantillon fourni dans la limite de deux colorants § Corriger une teinte dans la limite de deux colorants § Choisir les techniques d'application et les outils adaptés à la finition souhaitée			
MISE EN ŒUVRE DES REVÊTEMENTS MURAUX COLLÉS	***POSER LES PAPIERS PEINTS, LES REVETEMENTS A PEINDRE, LES REVETEMENTS MURAUX COLLES :*** § Réaliser une coupe double § Poser les papiers peints § Poser les revêtements à peindre. § Poser les revêtements muraux collés.			
MISE EN ŒUVRE DES REVÊTEMENTS DE SOLS COLLES	***REALISER LES TRAVAUX D'APPRETS :*** § Poncer et dépoussiérer le ragréage ***POSER LES REVETEMENTS DE SOLS COLLES TEXTILES OU PVC, EN DALLES OU EN LES :*** § Encoller le sol			
MISE EN ŒUVRE DE PRODUITS DE FAÇADE	***REALISER LES TRAVAUX PREPARATOIRES :*** § Utiliser un nettoyeur haute pression § Adapter les techniques de nettoyage aux différents supports ***APPLIQUER LES PRODUITS DE FAÇADE :*** § Appliquer une peinture en film mince (D2)			

Les activités sont réalisées en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.	**Le ……/……/20……**
Positionnement : pour suivre le degré d'autonomie : **S = Sensibilisé C = Capable A = Autonome**	Signature et cachet de l'entreprise

C.F.A

A la fin du 3ème semestre l'apprenti doit connaître

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES	Réf	Traité le
Ø TECHNIQUE GRAPHIQUE • Les conventions de représentations. • Les normes.	**S 2.1**	
Ø ARTS APPLIQUÉS A LA PROFESSION **:** • Les harmonies, les contrastes, les mélanges • L'environnement, la symbolique, la couleur et la sécurité Ø LES PEINTURES, VERNIS ET ENDUITS : • Les avis techniques, DTU 59.1 Ø SANTÉ et SÉCURITÉ au TRAVAIL : • Les acteurs de la prévention. Ø PRÉVENTION : • Risques d'accident : liés au poste de travail, à la co-activité du chantier. • Risques d'atteintes à la santé : Les principales maladies professionnelles reconnues dans le BTP (amiante, bruit, TMS, allergies, lombalgies,..) • Hygiène : Réglementation hygiène sur les chantiers	**S 2.2** **S 4.5** **S 6.1** **S 6.2**	
Ø LES COLLES ET ADHÉSIFS : • Les composants d'une colle. • L'adhésivité, l'adhérence. • Les temps : de gommage, d'ouverture, de séchage.	**S 4.6**	
Ø LES SYSTÈMES : • Fiches techniques • Avis techniques, D.T.U. Ø LA PULVÉRISATION ET L'ENTRETIEN : • Les caractères essentiels d'un projet décoratif • L'air comprimé • La réglementation • La documentation technique Ø CONNAISSANCE DES PRINCIPAUX RISQUES • Appareils sous pression	**S 4.9** **S 5.2** **S 6.5**	

4ème Semestre

ENTREPRISE

A la fin du 4ème semestre l'apprenti doit être capable de :

Activités	TACHES	S	C	A
MISE EN ŒUVRE DES PEINTURES	***REALISER LES TRAVAUX DE FINITION :*** § Adapter la viscosité d'une peinture à un matériel de projection § Appliquer une peinture au pistolet § Réaliser une laque tendue § Appliquer des enduits décoratifs § Appliquer des peintures décoratives			
MISE EN ŒUVRE DES REVÊTEMENTS DE SOLS COLLES	***REALISER LES TRAVAUX D'APPRETS :*** § Préparer et appliquer un ragréage ***POSER LES REVETEMENTS DE SOLS COLLES TEXTILES OU PVC, EN DALLES OU EN LES :*** § Réaliser le calepinage § Choisir la colle et son matériel d'application adapté § Respecter le temps de gommage, le temps de travail et le temps ouvert § Poser le revêtement textile ou PVC en lès § Effectuer les arasements et les coupes doubles § Poser le revêtement textile ou PVC en dalles			
MISE EN ŒUVRE DE PRODUITS DE FAÇADE	***REALISER LES TRAVAUX DE TRAITEMENT PONCTUEL :*** § Effectuer un décapage § Traiter des fissures et effectuer une reprise d'enduit ***APPLIQUER LES PRODUITS DE FAÇADE :*** § Appliquer une peinture semi épaisse (D3) § Appliquer un revêtement épais (plastique RPE, siloxane RSE ou minérale RME) § Appliquer un système d'imperméabilité (limité à la classe i1).			

Les activités sont réalisées en respectant les consignes d'hygiène, de sécurité, de prévention des accidents et de respect de l'environnement.	**Le ……/……/20..…**
Positionnement : pour suivre le degré d'autonomie : **S = Sensibilisé C = Capable A = Autonome**	Signature et cachet de l'entreprise :

C.F.A

A la fin du 4ème semestre l'apprenti doit connaître

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES	Réf	Traité le
Ø RISQUES SPÉCIFIQUES • Protection du chantier • Protection du chantier (balisage, signalisation, blindage) • Protection des usagers de la route et des riverains	**S 6.8**	
Ø LIANTS HYDRAULIQUES • Les normes. • Avis techniques, fiches techniques. • Les appellations normalisées des ciments. • Les caractéristiques des mortiers et bétons. Ø LES REVÊTEMENTS DE SOLS • Fiches techniques • Avis techniques • Les D.T.U	**S 4.1** **S 4.8**	
Ø GARANTIES ET RESPONSABILITÉS • Garde de l'ouvrage jusqu'à la réception ; • Parfait achèvement ; Garantie décennale, biennale • Les pénalités • Les responsabilités internes de l'entreprise ; Responsabilité civile Ø DIFFÉRENTS TYPES DE MARCHÉS • Publics, Privés • Sous-traitance Ø CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT • Protéger, alerter (examiner et secourir)	**S 1.5** **S 1.6** **S 6.3**	

PARTICIPANTS

NOMS	ADRESSES / FONCTIONS
Rectorat	
M. CLEYET-MERLE Christophe	Inspecteur E.N Enseignement Technique
Chambres	
Mme SPINGOS	C.M.A. STRASBOURG
Professionnels	
M.KAROTSCH Maurice	67230 BENFELD
M. EHRARDT Bruno	67150 ERSTEIN
M. MEYBLUM Rémi	68590 ST HYPPOLITE
M. BOCHENEK Francis	68720 ILLFURTH
M. KOEHL Pierre	67350 MULHAUSEN
M. SOHLER Denis	67680 NOTHALTEN
C.F.A.	
M. ANZIANO Robert	CFA le Corbusier – ILLKIRCH
M. IMBERY Yannick	CFA X. Nessel – HAGUENAU
Mle ANQUETIL Estelle	CFA G. Eiffel – CERNAY
M. DHORNE Jean-Luc	CFA du LPE – SELESTAT
M. GUYONNET Yves	CFA J. Verne – SAVERNE